



# COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION

## PORT PEDALES ASSOCIATION

3, Lot. Hubert De Lisle  
97460 SAINT-PAUL  
GSM. 0692.85.02.79 – FAX. 0262.45.22.55

### REGLEMENT PARTICULIER

#### «GRAND PRIX DE LA VILLE DU PORT » Dimanche 01 Mai 2011

**ITINERAIRE : Départ :** Boulevard de la Commune de Paris, aller et retour sur le Boulevard du Stade Manès au Port, jusqu'au rond point de la Glacière. **Arrivée :** sur le Boulevard de la Commune de Paris. (Hauteur du Stade Manès)

#### CIRCUIT Bd. Commune de Paris de 2,800 Km

#### CATEGORIES ET HORAIRES :

Pass'Cyclisme / Cadets / Fém. Jun-Sen :	08 h 45	25 tours	soit 70 Km
Minimes :	10 h 15	12 tours	soit 33.600 Km
Féminines Jeunes Min-Cad :	10 h 16	12 tours	soit 33.600 Km
Benjamins :	11 h 30	3 tours	soit 8.400 Km
Pupilles :	11 h 45	2 tours	soit 5.600 Km
Poussins :	11 h 45	1 tour	soit 2.800 Km
Cat. 1-2-3, Junior:	12 h 00	36 tours	soit 100.800 Km

☛ **Les Féminines auront un classement Minime/Cadette, Junior/Senior.**  
**Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.**

**DEPANNAGE :** A pied autour du circuit sur le côté droit de la chaussée pour toutes les catégories.

**RAVITAILLEMENT :** Autorisé pour les Pass'Cyclisme Cadet du 10<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> tour. Autorisé pour la Cat. 2 / 3, Junior uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée. La zone de ravitaillement est la suivante : à la fin du 9<sup>ème</sup> tour jusqu'au 30<sup>ème</sup> tour.

**COURSE EN CIRCUIT :** Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de course.

**PRIX AUX COUREURS :** Pas de Grille Fédéral

**RECOMPENSES :** Les trois premiers des catégories seront récompensés. En Féminine, les récompenses seront attribuées aux trois premières Cadettes, Juniors/Sénior. 1 coupe au 1<sup>er</sup> Espoir, 1 coupe au 1<sup>er</sup> Vétéran 40 ans et +, et 1 coupe au 1<sup>er</sup> Vétéran 50 ans et +.

**COMMISSAIRES :** Mr GONNEAU Jean Denis, Mme MASCAREL Marie Annick, Mr GOULJAR Eddy, Mr MAREUX Alix

**JUGE A L'ARRIVEE :** Mr CHEFIARE Anthony.

**DELEGUE FEDERAL:** Mme Huguette THIONG-TOYE.

*Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.*